

Permanences :

1. Maison de repos implantée sur plusieurs sites :

• Site le "Sacré-Cœur":
lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h. ☎ 056/39 08 08
✉ frederique.mahieu@cpas-comines.be

• Site "La Châtellenie":
mardi et vendredi de 9h à 11h. ☎ 056/56 16 55
✉ frederique.mahieu@cpas-comines.be

2. "Le Home Paul Demade":

tous les matins de 9h à 11h. ☎ 056/39 00 08
✉ nathalie.jumel@cpas-comines.be

Le Service social est aussi disponible sur rendez-vous. Des visites à domicile peuvent être effectuées. Votre inscription vous est notifiée par écrit. Si vous êtes hospitalisé(e), le Service social de la clinique en reçoit une copie sur demande.

Les frais de séjour

Le prix est fixé par le Conseil de l'Action Sociale du C.P.A.S.. Votre part contributive dans les frais d'hébergement est fixée sur base du rapport du Service social en fonction de l'ensemble de vos ressources.

Une convention fixant les modalités financières est signée entre le résident et/ou son représentant et le CPAS après que vous ayez pris connaissance du règlement d'ordre intérieur.

Le prix journalier est de :

- Chambre de base simple (1 lit avec lavabo) : 36,47 €
- Chambre moderne simple (1 lit avec lavabo et WC + TV écran plat) : 39,42 €
- Chambre de luxe simple (1 lit avec lavabo, WC et douche + TV écran plat) : 41,46 €
- Chambre de base double (2 lits avec lavabos) : 31,25 €
- Chambre moderne double (2 lits avec lavabos et WC + TV écran plat) : 33,88 €
- Chambre de luxe double (2 lits avec lavabos, WC et douche + TV écran plat) : 35,63 €
- Chambre de base pour couple (2 lits avec lavabos) : 55,04 €/couple
- Chambre moderne pour couple (2 lits avec lavabos et WC + TV écran plat) : 59,84 €
- Chambre de luxe pour couple (2 lits avec lavabos, WC et douche + TV écran plat) : 62,93 €

Votre admission

Les entrées s'effectuent par ordre d'inscription et selon le profil de dépendance déterminé par l'échelle de Katz. Lorsqu'une chambre devient disponible, le Service social vous contacte et constitue avec vous et/ou votre représentant le dossier social, médical et administratif.

Nous vous remercions de lui présenter les pièces suivantes: carte d'identité et quatre photos d'identité, livret de famille, carte de mutuelle et de sécurité sociale, vignettes de mutuelle, titres et derniers talons de vos pensions, preuves d'autres ressources (reçus loyers, extraits de compte...), adresses et numéro(s) de téléphone de votre famille.

Vous recevrez le règlement d'ordre intérieur qui précise les modalités d'admission et régit les droits et devoirs de chacun. Le Service social convient avec vous des conditions particulières de l'accueil et des modalités financières. Une convention est dûment complétée et signée.

Votre trousseau

Tous les vêtements ou produits utilisés selon vos habitudes à domicile sont les bienvenus. Tout le linge, souhaité d'un entretien « facile » supportant le traitement industriel, doit être marqué par notre laveur fournisseur dès votre admission et tout au long de votre séjour au moyen d'une étiquette comportant vos coordonnées.

L'étiquetage des pièces composant votre trousseau vous sera facturé au prix de 0,64 € la pièce par le laveur. Même si certaines pièces sont entretenues par des proches, celles-ci doivent être marquées par notre laveur pour éviter toute perte en cas d'incident.

Pendant votre séjour, nous vous demandons de remettre toute nouvelle pièce de votre trousseau à la lingère pour qu'il soit étiqueté par le laveur.

Les pantoufles, oreillers, pièces orthopédiques, ... lavables doivent également être marquées.

En cas d'incident relatif aux pièces dites « délicates » ou entretenues par des proches, le CPAS décline toute responsabilité. Le nettoyage à sec n'est pas compris dans les frais d'hébergement. Tout linge souillé doit être évacué quotidiennement de la chambre selon les normes d'hygiène applicables en maison de repos, ceci est également d'application si la famille gère l'entretien de certains vêtements.

Il appartient aux proches d'assurer les petits travaux de couture.

Pour plus de renseignements, demandez notre brochure en maisons de repos.



C.P.A.S. de Comines- Warneton

Nos Maisons de repos

Editeur responsable :

CPAS DE COMINES-WARNETON
Monsieur Georges BAELEN, Président

Bienvenue.

Le Centre Public d'Action Sociale de la Ville de Comines-Warneton est heureux de vous présenter ses Maisons de Repos et de Soins.

Le Président, la Directrice générale et les Membres du Conseil de l'Action sociale vous souhaitent au nom du personnel, la bienvenue dans nos établissements.

Ce triptyque vous permettra de vous familiariser avec nos services.

Tous les moyens dont nous disposons seront mis en œuvre pour vous offrir un séjour à la hauteur de vos souhaits.

Agir pour mieux vivre est notre tâche quotidienne.

Nous souhaitons que nos maisons soient de véritables lieux de vie où l'on soigne et où l'on accompagne la vie.

N'hésitez pas à formuler vos souhaits, critiques et suggestions et témoigner aussi de votre satisfaction. Vos remarques seront toujours utilisées pour l'amélioration des services.

Nos Maisons de Repos

Notre Centre gère deux Maisons de Repos chacune située dans un cadre verdoyant:

1. MR/MRS Ploegsteert-Warneton (sur plusieurs sites)

• Site « LE SACRE-COEUR »

159, rue de Ploegsteert

7782 Ploegsteert

☎ : 056/39 08 00

☎ : 056/55 67 24



✉ Direction : nicole.clinckemaillie@cpas-comines.be

✉ Administratif : veronique.leaignel@cpas-comines.be

Elle est proche du centre du village et à côté de 9 logements sociaux pour personnes âgées implantés dans le quartier de vie du Clos du Cheval Blanc. La Maison de repos accueille 40 résidents dont 25 en lits de soins.

On y compte 24 chambres seules et 8 chambres doubles, toutes très différentes.

Madame CLINCKEMAILLIE Nicole en assure la Direction et Madame MAHIEU Frédérique le Service social.

• Site "LA CHATELLENIE"

13, rue de la Châtellenie

7784 Warneton

☎ : 056/56 16 50

☎ : 056/55 82 73



✉ Direction : nicole.clinckemaillie@cpas-comines.be

✉ Administratif : marilyn.dieryck@cpas-comines.be

Elle est située dans le centre de la ville de Warneton et se situe à côté de 9 logements sociaux pour personnes âgées (Clos des Mountches). La Maison de repos accueille 40 résidents.

On y compte 26 chambres seules et 7 chambres doubles. Madame CLINCKEMAILLIE Nicole en assure la Direction et Madame MAHIEU Frédérique le Service social.

2. La MR/MRS « Home Paul Demade »



160, rue de Ten-Brielen

7780 Comines

☎ : 056/39.00.01 (Direction)

☎ : 056/39.00.00 (Administratif)

☎ : 056/55.43.50

✉ Direction : nathalie.beraux@cpas-comines.be

✉ Administratif : cathy.morel2@cpas-comines.be

Elle est située au centre du quartier dit "Les Cinq Chemins", dans un grand parc à côté de du siège administratif du CPAS et à côté de 40 logements sociaux pour personnes âgées (rue Paul Demade).

La Maison de repos accueille 85 résidents dont 50 en lits de soins.

Madame Nathalie BERTAUX en assure la Direction et Madame JUMEL Nathalie le Service social.

Il dispose en majorité de chambres seules et de 4 chambres doubles pour couples.

Les Directions des Maisons de Repos animent des équipes de personnel composées d'infirmier(e)s, d'auxiliaires de soins, de personnel paramédical, administratif, de personnel d'animation et d'hôtellerie.

Un Comité des résidents composé en majorité de représentants de résidents et leur famille est associé au fonctionnement de l'établissement. Le Service social est à votre disposition pour tout problème personnel, social, administratif ou financier.

Votre Inscription

L'âge minimum requis est de 60 ans.

Vous devez :

- ◆ Soit être domicilié dans l'entité cominoise depuis 2 ans.
- ◆ Soit avoir vécu dans le passé 10 ans à Comines et y avoir au moment de l'inscription conservé des attaches sociales et familiales suffisantes.

Pour la personne qui ne satisfait pas à ces conditions, l'accord exprès du C.P.A.S doit être demandé.

Nous accueillons les personnes valides ou en perte d'autonomie.

La demande d'inscription sur la liste d'attente doit être introduite auprès du Service social.

Notre Centre est présidé par Monsieur Georges BAELEN.

Madame Myriam DEBRUYNE est la Directrice générale et Monsieur DUMORTIER Régis, le Directeur financier.